



SM Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre (Siren : 200099539)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Fécamp
Arrondissement	Le Havre
Département	Seine-Maritime
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/12/2022
Date d'effet	01/01/2023

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	Mme Florence THIBAUDEAU-RAINOT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	14 Grand Quai
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	76400 FECAMP
Téléphone	
Fax	
Courriel	estelle.clement@grandsitefalaisesetretat.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	308 350
Densité moyenne	424,22

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
76	CA Fécamp Caux Littoral Agglomération (200069821)	CA
76	Le Havre Seine Métropole (200084952)	CU

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DÃ©partement de la Seine-Maritime (227605409)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>Mettre en place une action de prévention au respect de l'environnement, des paysages et des valeurs de la démarche Grand Site Coordonner la mise en œuvre du plan paysage et réaliser la charte architecturale et paysagère du Grand Site ainsi que des programmes de formation et d'actions de sensibilisation aux paysages et ressources naturelles Gérer un guichet unique des agriculteurs sur le territoire de compétence du syndicat, en accompagnement des démarches administratives concernant les aspects réglementaires des grands sites classés</i></p>
<p>Développement touristique</p> <p>- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme</p> <p><i>Promouvoir le Grand Site par tout moyen approprié (Site internet, publications, événements, charte d'accueil, collaboration aux centres d'interprétations du territoire, ...) Créer et gérer une maison de Site</i></p>
<p>Autres</p> <p>- Autres</p> <p><i>Élaborer le dossier de candidature au label « Grand Site de France », organiser et participer au Comité de pilotage de l'opération Grand Site, assurer toute démarche visant à favoriser l'obtention de ce label Élaborer, animer et suivre le programme d'actions du « Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre », et assurer son évolution pour la candidature au label et pendant les années de labellisation, dont la mise en œuvre relève du syndicat, de ses membres, des communes concernées ou des partenaires de l'opération, en fonction de leurs compétences respectives Coordonner et animer la mise en œuvre des actions du schéma des mobilités et des itinérances douces du Grand Site, réaliser un plan camping-car et mettre en place un observatoire des déplacements et de la fréquentation Mettre en réseau des lieux de visite des 13 communes et organiser des navettes gratuites, touristiques et ponctuelles entre les communes lors des événements et festivals Développer des itinérances douces pédestres sur le territoire du Grand Site par l'aménagement de sentiers de randonnée communautaires existants inclus dans le périmètre du Grand Site permettant la liaison d'une intercommunalité à une autre, en concertation avec les acteurs, dont les intercommunalités</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)